

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 12 JUIN 2015

L'an Deux Mille Quinze, le 12 Juin.

Le Comité Syndical dûment convoqué à Béziers, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 28 mai 2015.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR ROBIN		*
MME PONS	*		MR GALONNIER	*	
MME REBOUL	*		MR BADENAS	*	
MR VIDAL	*		MR SAUCEROTTE		*
MR FALIP	*		MR LACOUCHE	*	
MME PASSIEUX	*		MR LEMPEUREUR		*
MME GARCIN SAUDO	*		MR BACOU	*	
MR GAUDY	*		MR ZENON		*
MR MORGO		*	MR MARCOS	*	
MR BARRAL		*	MR TAILHADES	*	
MME FABRE DE ROUSSAC	*		MR TAUPIN		*
MR FREY		*	MR AFFRE		*
MR BEC		*	MR ADMANT	*	
MME DES GARETS		*	MR AURIOL	*	
MME CAMOUS	*		MR BARSSE	*	
MR CORBIERE	*		MR BOLTZ	*	
MR MANOGIL		*	MME CHAUDOIR		*
MME ZENON	*		MR COSTA	*	
MR BUENO		*	MR HEY		*
MR FARENC		*	MR DURO		*
MR SOULAGE		*	MR LACAS		*
MR GRANIER		*	MR BOSHAGE	*	
MR BOSCH	*				

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 14 heures 30

DELIBERATION N°1 : ELECTION DU PRESIDENT DU SMVOL

Suite au renouvellement départemental de mars 2015, il convient d'élire le président du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron.

L'élection du président se fait à bulletins secrets, sauf avis contraire unanime du comité syndical.

Conformément à l'article 7 de nos statuts « Le comité syndical élit son président ; si après un tour de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. »

René Admant, doyen de séance, fait appel à candidature.

Jean Noël BADENAS est candidat à la présidence du SMVOL.

Après avoir voté, les résultats suivants sont obtenus

Votants : 25

Exprimés : 25

Blancs : 0

Jean Noël BADENAS : 25 voix

DELIBERATION N°2 : ELECTION DES VICE PRESIDENTS DU SMVOL. MISE EN PLACE DU BUREAU

Les statuts du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, dans son article 8, prévoient 3 Vice présidence.

Le bureau est composé du Président et des 3 Vice présidents. L'article 8 prévoit également que « Les membres du bureau sont élus dans les mêmes conditions que le Président du comité syndical. »

Le président fait appel à candidature :

Jean Claude BOLTZ, Jean François CORBIERE et Hervé COSTA sont candidats.

Après avoir voté, les résultats suivants sont obtenus :

Votants : 25
 Exprimés : 25
 Abstentions (Mme PONS et Mme REBOUL) : 2
 Blancs : 0
 Jean Claude BOLTZ : 23 voix
 Jean François CORBIERE : 23 voix
 Hervé COSTA : 23 voix

Jean Claude BOTZ est élu 1^{er} vice Président
Jean François CORBIERE est élu 2^{eme} vice président
Hervé COSTA est élu 3^{eme} vice président

Le bureau du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron est ainsi composé comme suit :

Jean Noel BADENAS, Président
Jean Claude BOTZ est élu 1^{er} Vice Président
Jean François CORBIERE est élu 2^{eme} vice président
Hervé COSTA est élu 3^{eme} Vice Président

DELIBERATION N°3 : DESIGNATIONS AUX COMMISSIONS THEMATIQUES

Le comité syndical du SMVOL a mis en place trois commissions thématiques. Ces commissions, qui ne sont pas statutaires, éclairent le comité syndical sur les sujets qui l'intéressent.

Le comité syndical met en place les commissions thématiques suivantes

Ressource en eau :

Mr ARCAS, Mr BOLTZ, Mr GUILLAUME, Mme CHAUDOIR.

Hydraulique et crues :

Mr GALONNIER, Mme CHAUDOIR, Mr COSTA, Mr GUILLAUME, Mr GRANIER..

Mise en valeur :

Mme CAMOUS, Mme PONS, Mme REBOUL, Mr LEMPEUREUR.

DELIBERATION N°4: MISE EN PLACE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le comité syndical met en place, à l'unanimité, la commission d'appel d'offres suivante :

Titulaires	Suppléants
Mr BADENAS, Président	Mme REBOUL
Mr BOSC	Mme COMOS
Mr GUILLAUME	Mr BARSSE
Mr COSTA	Mme ZENON
Mr LACOUCHE	Mr ADMANT
Mr BOLTZ	Mr TAILHADES

DELIBERATION N°5: DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DU SMVOL AU SAGE ORB ET LIBRON ET AU SAGE DE L'ASTIEN

Les Commissions Locales sur l'Eau du SAGE Orb et Libron d'une part et de l'Astien d'autre part prévoient un représentant du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron.

Le comité syndical, désigne :

SAGE ORB LIBRON : Jean Noel BADENAS (unanimité) ;

SAGE ASTIEN : Mme REBOUL (une abstention de madame CAMOUS)

Yannis Gilbert fait un point d'avancement sur le PAEc Orb Libron.

Jean Noel BADENAS invite tous les élus à venir à la pose du premier panneau de labellisation rivière en bon état écologique Jaur et Orb du Jaur au Verrnazobres. Cette manifestation aura lieu le 1^{er} juillet à 15 heures 30 en mairie de ROQUEBRUN.

Fin de séance : 16 heures

Béziers, le 12 juin 2015

**Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON**



Jean Noël BADENAS